

REUNIONS D'INFORMATION SUR LE PROJET DE CONTOURNEMENT ROUTIER DE LA VILLE DE MELLE

(décembre 2010)

Compte rendu pour CIMES par G. Paillaud

3 réunions publiques se sont tenues en ce début décembre 2010, une à Pouffonds, une à Chail et une à Melle.

Des membres de CIMES se sont rendus à Pouffonds (*mais n'ont assisté que partiellement à la présentation pour cause d'obligations autres*) et à celle de Melle.

Ces réunions ont attiré du monde, pas loin d'une centaine de personnes aux 2 réunions auxquelles nous sommes allés.

Tout d'abord, il nous a été rappelé que la première tranche du contournement avait été faite en 1994, donc, 16 ans après, il est prévu de poursuivre les travaux.

On nous signale qu'il ne s'agit que d'un projet, mais en cours de réunion, on s'aperçoit qu'il est pratiquement finalisé et que les éventuelles modifications ne se feraient qu'à la marge.

Ce qui est prévu, c'est un axe 3 voies pouvant être transformé ultérieurement en 4 voies (*3 voies pour des raisons de coût mais l'emprise de cet ouvrage sera sur une surface permettant une 4 voies : 2x2*). Ce contournement se fait dans le cadre du réseau d'intérêt régional et débutera une fois que les aménagements du Nord 79 seront terminés.

Début prévu : 2014 pour une fin des travaux en 2018.

Le tracé prévu tient compte (et c'est obligatoire) des activités économiques et humaines, de l'environnement et du paysage. Il convient d'y ajouter le volet réglementaire, le Conseil Général étant garant de la sécurité des usagers de la route.

Le tracé ne sera pas une reprise du tracé existant, il partira de la portion déjà en service du contournement et sera une 3 voies jusqu'à Mardre (*où il y aura un giratoire*). Il évitera le Cerizat mais il y aura un échangeur juste à côté et retrouvera la RD 948 juste avant Maisonnais.

Quelques exploitants agricoles font part de leur mécontentement car leurs terres seront impactées.

Les représentants du Conseil Général indiquent qu'ils ont essayé de tout prévoir en terme d'indemnisation et que la SAFER a préempté, à sa demande et à ce jour, 25 hectares à mettre en relation avec les 60 hectares d'emprise.

Une question est posée au sujet de la trame verte et de la trame bleue, et le besoin de préserver l'environnement.

Réponse : de la grande faune est identifiée avant le Cerizat et un boviduc est

prévu. Les Portes seront désenclavées et il y aura une grande zone de franchissement pour la grande faune. De plus, le projet prévoit que ce contournement soit enterré le plus possible pour les chauves souris (*le périmètre de la zone Natura 2000 pour les chauves souris n'est pas impacté mais le périmètre de chasse pourrait l'être d'où les aménagements en conséquence*).

Il est prévu également de replanter des haies et d'apporter des mesures compensatoires pour les zones boisées : compensations financières pour les propriétaires des bois et compensations de reboisement pour des raisons environnementales.

Nous demandons (*CIMES*) si une étude sur l'impact économique a été faite en ce qui concerne les commerces Mellois et quel en est le résultat.

La réponse n'est pas en rapport avec la demande puisqu'on nous répond Cerizat et Chail (*pour Chail, il est admis qu'il peut y avoir des difficultés pour le garage qui est située sur l'axe principal actuel*).

Nous repons donc la question pour Melle et le maire de Melle intervient à notre suite, longuement, pour abonder dans notre sens et demander que l'ouvrage qui certes est nécessaire, comporte un rond point côté Saint Léger avec une signalétique renforcée pour que les commerces ne soient pas trop impactés par le contournement et il rappelle également que Melle vit principalement du tourisme. Il ne faut pas que l'ouvrage détourne les touristes de Melle, donc, il y a nécessité de prévoir des aménagements même si ceux-ci ne remettent pas en cause le contournement et son bien fondé.

Il y aura une enquête publique sur ce projet le 2ème semestre 2011. *CIMES* y fera une déposition.